



CHRONIQUES

n°40 | mai 2025

D'ARCHIVES



SOMMAIRE

ÉDITO	3
DOSSIER : Sport et éducation	4
La formation sportive des instituteurs : l'Association sportive dans les Écoles Normales	6
Le Grenoble Université Club à travers les archives Michel-Villaz	8
Heurs et malheurs des aménagements sportifs sur le campus universitaire	10
Un refuge pour le ski universitaire	12
L'action du Département : du sport pour la jeunesse au sport pour tous	15
Le sport en archives	17
RETROSPECTIVE : Les Brûleurs de Loups	18
IN SITU : La Grande collecte des archives du sport	21
LE POINT SUR : Les 70 ans du Collet d'Allevard	22
NOUVELLEMENT EN SERVICE : L'inventaire des archives de la Société des alpinistes dauphinois	25
LE TROUVAILLE DE L'ARCHIVISTE : Le galet d'or	28
LE GESTE CITOYEN : Retour(s) au bercail	30

ÉDITO



C'est avec grand plaisir que je vous présente ce 40^e numéro de *Chroniques d'Archives* consacré au sport. Ce nouveau numéro met en lumière une pratique qui, en Isère, a toujours eu un rôle bien plus profond que celui d'un simple loisir.

Dès la fin du XIX^e siècle, notre département a vu se développer une approche du sport intégrée à l'éducation et à la citoyenneté, portée par des valeurs telles que la discipline, le respect, l'entraide et l'esprit d'équipe.

De la formation des instituteurs à la fondation des premiers clubs universitaires, ce qui est retracé illustre l'importance de la dimension éducative du sport dans toute sa diversité : hockey sur glace, ski, athlétisme... Les Archives départementales nous offrent une rétrospective inédite à l'échelle de notre département sur le foisonnement de disciplines sportives au gré du XX^e siècle autant que l'essor des compétitions. Les Jeux olympiques d'hiver de 1968 en sont la plus belle des vitrines... et continuent de faire la fierté des Isérois, qui les ont « vécus ».

Au lendemain des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le sport, vecteur d'unité et de rayonnement, continue de jouer un rôle primordial dans l'éducation et dans la santé. C'est la raison pour laquelle le Département de l'Isère continue d'ailleurs de soutenir la pratique sportive des Isérois et a fortiori des collégiens.

Bonne lecture,

Jean-Pierre Barbier
Président du Département de l'Isère

Départ de la finale
du grand prix
d'honneur
d'athlétisme au
stade Lesdiguières
à Grenoble lors du
Meeting d'ouverture
du F.C.G., 26 avril 1936.
Fonds Michel-Villaz
- 396J



SPORT ET
ÉDUCATION

DOSSIER

LE GRENOBLE UNIVERSITÉ CLUB À TRAVERS LES ARCHIVES MICHEL-VILLAZ (396 J)

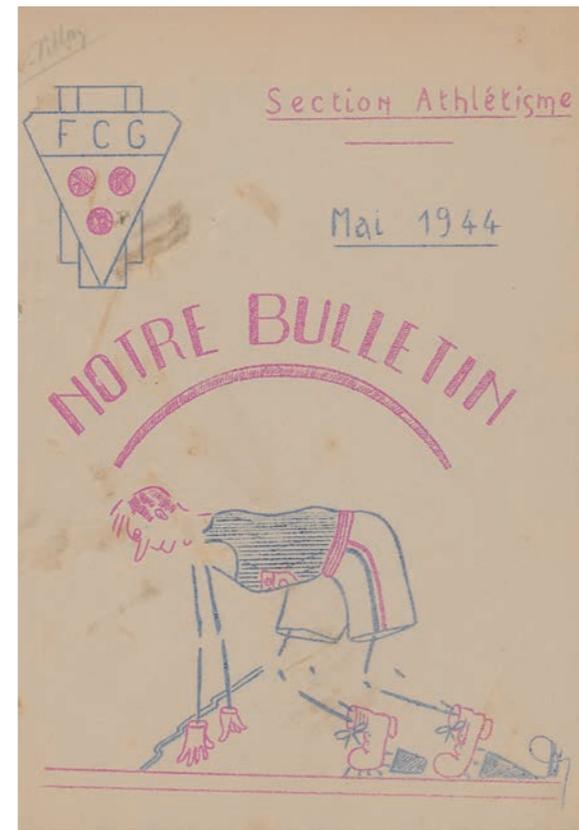
● Carte d'adhérent d'Henri Louis Michel-Villaz, Grenoble Université Club, 1930-1931, Fonds Michel-Villaz - 396J

NOM *Michel Villaz*
Prénoms *Henri Louis*
Date de naissance *6 avril 1910*
Nationalité *Français*
Adresse *13 avenue Félix Vallat Grenoble*
Le Président. *Emmanuel Chagnon*
Le Trésorier. *Henri Prof. Pichon*
Signature du Titulaire. *Henri Prof. Pichon*
Sports pratiqués *Athlétisme*
N° *21*
CARTE DE MEMBRE ACTIF
Date d'admission

● Couverture du bulletin de la section athlétisme du Grenoble Université Club, 1944, Fonds Michel-Villaz - 396J

du 100 mètres. Championnat universitaire des Alpes, championnat de la Fédération des patronages de France, championnat d'athlétisme de l'URD, meeting international d'Annecy: les courses sont nombreuses. 1932 et 1934 sont deux années particulières. Lors de la première, il ne peut participer à aucune manifestation sportive pour cause de jambe et pied cassés dans une course à moto et lors de la seconde, il effectue son service militaire au 28^e régiment du Génie à Montpellier. Service militaire qui ne lui fait pas oublier sa vocation sportive: il participe au championnat militaire de France et dès son retour en 1935, il termine premier au 100 mètres du championnat universitaire des Alpes avec 11s 1/5.

Après l'université, il continue le sport en rejoignant le FCG en 1936. Année qu'il considère comme l'une de ses meilleures années sportives mais c'est une autre histoire... ●



« En province et à l'époque où je courais, bien des pistes de 100m (et 110m haies) n'avaient pas encore de starting-blocks, aussi les départs étaient-ils donnés dans de véritables champs labourés, chacun ayant fait ses trous (marques) à ses mesures... Pour accrocher au mieux dans le terrain instable et mouvant, les chaussures à pointes des sprinters étaient équipées de pointes très longues. » C'est ainsi qu'Henry Michel-Villaz décrit dans ses *Souvenirs sportifs*, dédiés à son fils Jean-Pierre, les conditions dans lesquelles il pratiqua l'athlétisme dans sa jeunesse. Football, athlétisme, motocyclisme: Henri Michel-Villaz fut un sportif pluridisciplinaire pendant plus de 18 ans dont quatre années au Grenoble Université Club. Après avoir pratiqué l'athlétisme et le football au pensionnat des Lazaristes de Lyon, il intègre le GUC en 1931 en tant qu'élève à l'Institut électronique de Grenoble.

Membre du GUC de 1931 à 1935, il participe à de nombreuses compétitions d'athlétisme et termine souvent premier, tout particulièrement à l'épreuve



● L'équipe du FCG, 14 mai 1944, Fonds Michel-Villaz - 396J

● Henri Michel-Villaz au départ de la finale du 100 mètres du Championnat universitaire du Dauphiné au Stade des Sablons, 1931, Fonds Michel-Villaz - 396J

● Dossards d'Henri Michel-Villaz, 1937, Fonds Michel-Villaz - 396J

HEURS ET MALHEURS DES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE

Article du *Dauphiné libéré*, 27 février 1985
- PER2304/406

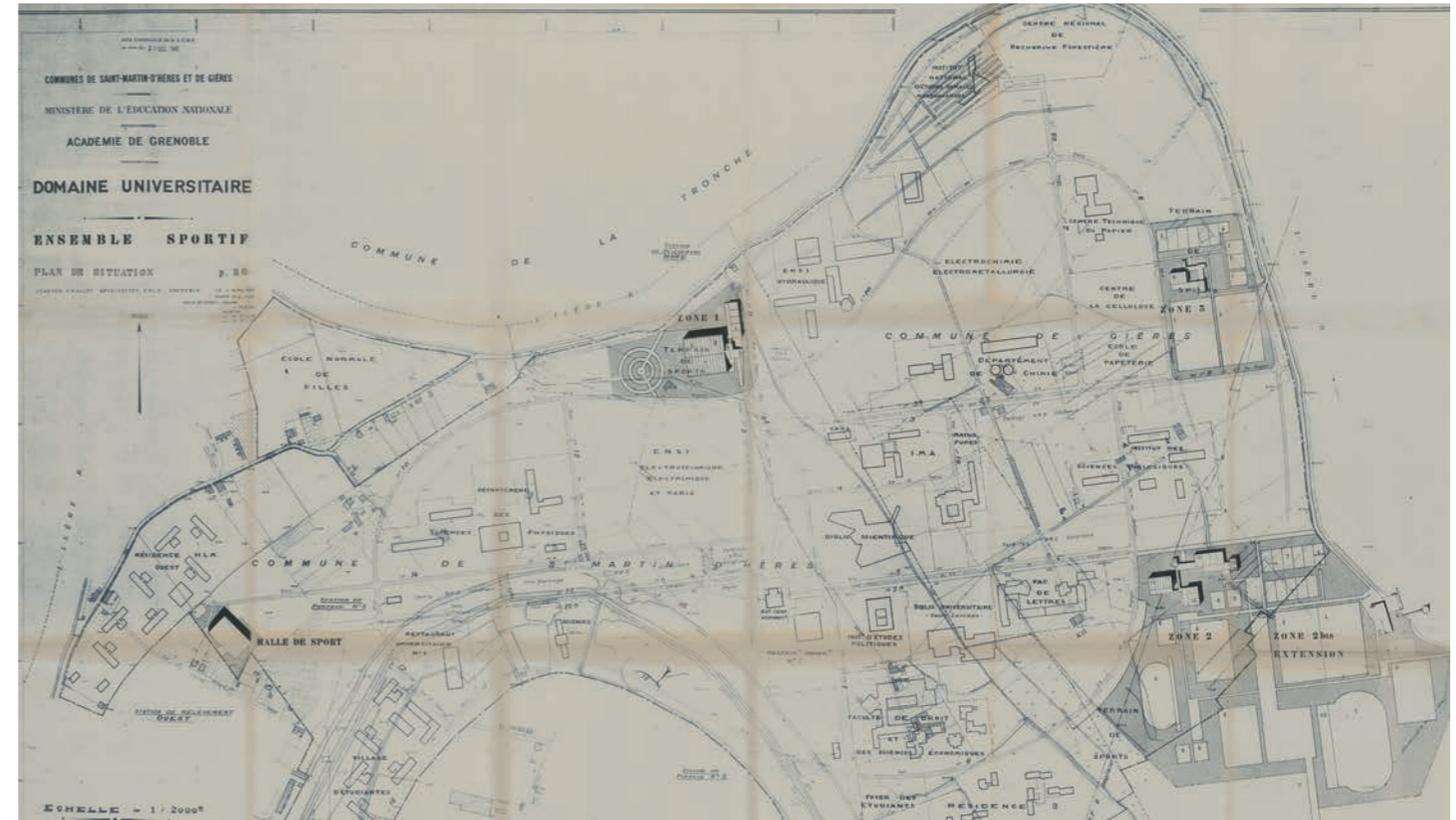
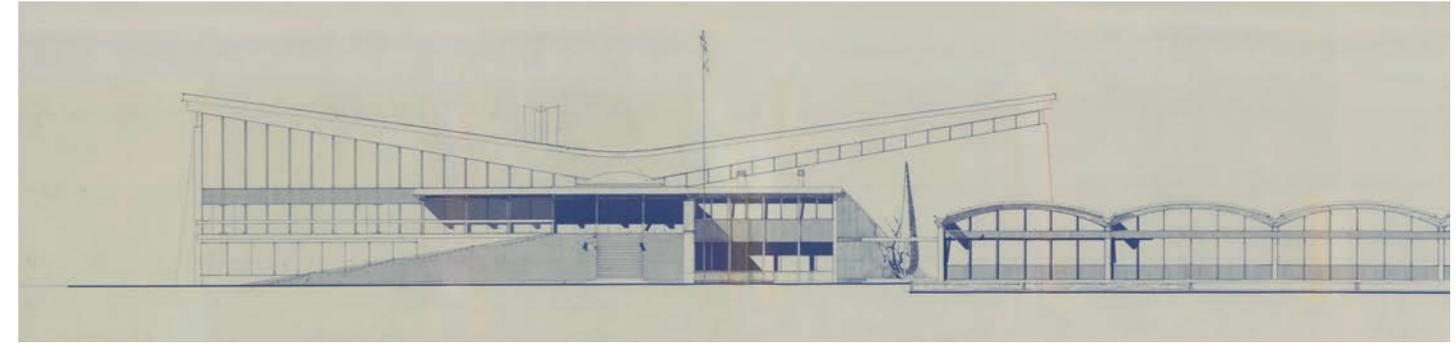
Stade avec piste, terrains de basket-ball, de hand-ball, de volley-ball, de tennis, piscine couverte, gymnases et salles de lutte, d'haltérophilie, de judo, d'escrime... de très nombreux équipements sportifs sortent de terre sur le campus de l'Université de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères entre 1965 et le début des années 1970. Le marché pour la construction de l'ensemble sportif universitaire est attribué en 1965 à l'entreprise Georges Cuynat (dont une partie des archives est conservée aux Archives départementales de l'Isère dans le fonds 105J). Les archives du service des constructions publiques de la Direction départementale de l'équipement (7931W129 et 390) nous apportent de très nombreuses informations organisationnelles et techniques sur ces constructions grâce aux devis, aux rapports, aux pièces de marchés et aux plans. Ce grand complexe sportif est finalement inauguré le vendredi 24 novembre 1967 par François Missoffe, alors ministre de la Jeunesse et des Sports. Les archives du cabinet du Préfet de l'Isère (versement 4332W) nous renseignent sur cette inauguration.

Vingt ans plus tard, le 9 janvier 1987, *Le Monde* publie un article intitulé : « La part du feu : l'État et les entrepreneurs ne parviennent pas à se partager les responsabilités dans la reconstruction d'une piscine universitaire incendiée ». À la lecture de cet article, nous apprenons qu'un incendie est survenu le mardi 26 février 1985 sur le campus, emportant avec lui « le plus important ensemble sportif de l'agglomération grenobloise ». Quels sont les documents conservés aux Archives départementales de l'Isère pouvant nous permettre de documenter ce sinistre ? Regardons tout d'abord du côté de la presse, et notamment du *Dauphiné libéré*. Dans son numéro du 27 février 1985 (coté PER2304/406), le *Dauphiné libéré* consacre une page entière à cet incendie : « Le centre sportif du domaine



universitaire de Saint-Martin-d'Hères détruit dans un incendie. Près de 10 000m² de bâtiments en flammes.» On y apprend qu'en plein après-midi, heureusement en période de vacances universitaires, un incendie s'est déclaré sur le toit du centre sportif alors que des ouvriers effectuaient des travaux d'étanchéité. L'incendie était d'une ampleur telle que les pompiers du centre de secours de Saint-Martin-d'Hères ont dû faire appel à leurs collègues de Grenoble, Eybens, Domène, Fontaine et Meylan. Ce sont en tout 60 soldats du feu qui ont lutté tout l'après-midi pour tenter de circonscrire l'incendie.

Il est également possible de trouver des archives évoquant cet incendie dans les archives du Service interministériel des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile dépendant du cabinet du préfet. En effet, ce service est, entre autres missions, chargé du contrôle de la sécurité dans les établissements recevant du public (ERP). À l'intérieur du versement 6683W, relatif aux contrôles de 1980 à 1986, se trouve toute une boîte concernant les ERP du domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères et notamment le dossier relatif aux contrôles effectués dans le Hall des sports ainsi que dans le bâtiment de la piscine (6683W1). Dans une lettre en date du 19 mars 1985 adressée au Directeur de l'équipement du Département de l'Isère, l'Ingénieur des travaux publics de l'État chargé des constructions scolaires fait mention d'un devis



● Façade est de l'ensemble sportif du domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, J. Carton et P. Maillot (architectes DLPG), 1965, plan d'élévation - 7931 W 390

● Sites sportifs du domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, J. Carton et P. Maillot (architectes DLPG), 1965, plan - 7931 W 390

« concernant les travaux de déblaiement à réaliser dans le cadre de l'arrêté de péril pris par monsieur le Maire de Saint-Martin-d'Hères sur le site du centre sportif du domaine universitaire détruit par incendie ».

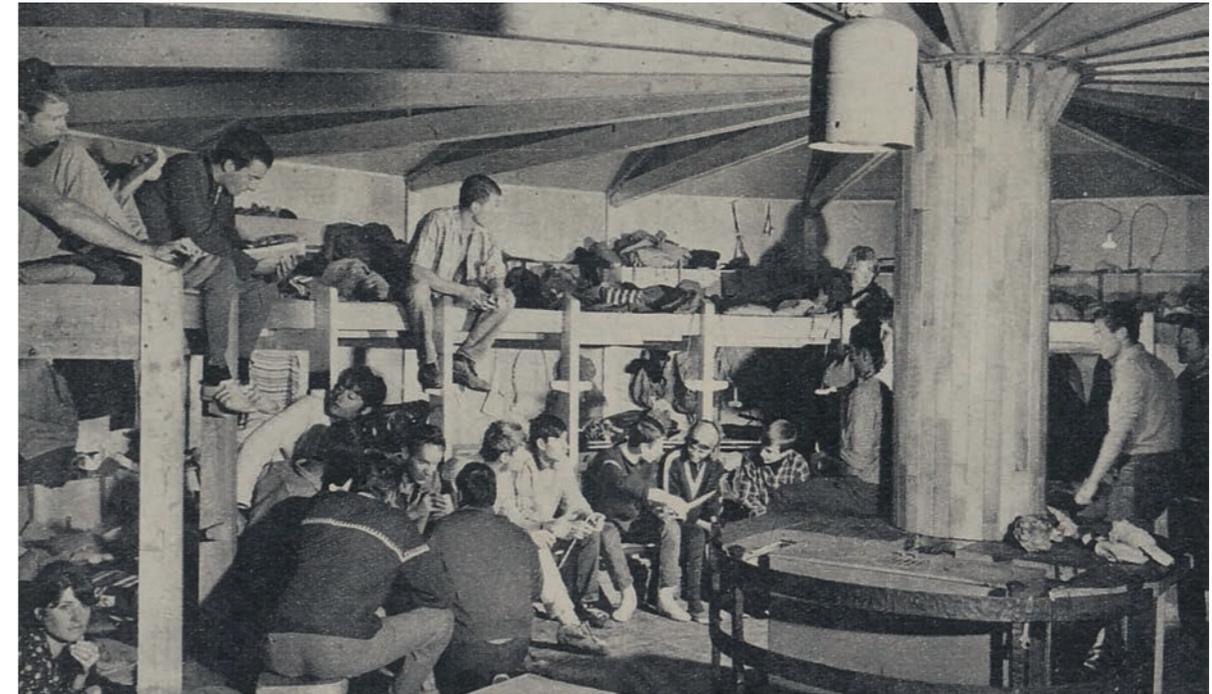
Ce sinistre n'est pas resté qu'un fait divers grenoblois. En effet, par l'intermédiaire d'une question écrite publiée dans le Journal Officiel du Sénat le 12/11/1987 (conservé aux Archives départementales de l'Isère sous la référence PER1329), le sénateur de l'Isère, Charles Descours, alerte le ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur de la manière suivante :

« M. Charles Descours attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, sur le grave préjudice que subissent actuellement les 30 000 étudiants de Grenoble, suite à la destruction par incendie du centre sportif de Grenoble (...). Trois installations ont été détruites : une piscine couverte de 50 mètres ; un grand gymnase de sport collectif ; une salle de gymnastique. Il s'en est suivi des modifications dans le contenu des enseignements : l'utilisation d'installations municipales (Grenoble, Échirolles, Saint-Martin-d'Hères, Corenc) souvent éloignées et à des horaires peu favorables ainsi que la surcharge des autres installations sportives universitaires. Ces aménagements perturbent l'organisation des enseignements et obligent les étudiants à des déplacements importants créant fatigue et accident. (...) La reconstruction rapide de cette installation sportive [est] ressentie par tous dans le département de l'Isère comme une nécessité impérieuse. »

Enfin, le versement des archives de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) conservé sous la référence 8116W pourrait compléter le tour d'horizon des sources relatives à ce complexe sportif et au sinistre qu'il a subi : les étudiants de l'INPG étaient en effet particulièrement actifs dans la vie sportive du campus. Toutefois, de telles recherches, dans un fonds constitué de plus de 400 cotes, demanderaient un dépouillement approfondi de la correspondance, des comptes-rendus de commissions, du conseil d'administration, des dossiers d'associations ou encore des publications de l'INPG. À vous de jouer ? ●

UN REFUGE POUR LE SKI UNIVERSITAIRE

En 1964 naît le projet de construction d'un refuge d'altitude destiné à abriter les étudiants de l'Université de Grenoble désireux de pratiquer le ski pendant les week-ends et les vacances scolaires. Cette idée n'émerge pas de nulle part ; elle tire sa source dans un constat global sur la pratique du ski par les étudiants grenoblois au début des années 1960. À cette époque, l'Université de Grenoble compte 15 000 étudiants dont un tiers pratiquent le ski et, en parallèle, l'École de ski de l'Université compte environ 3 000 étudiants encadrés par une trentaine d'enseignants professionnels ou bénévoles. De plus, l'équipe de France universitaire se compose à cette époque de 80 % de Grenoblois. Enfin, depuis 1953, l'Université compte en permanence parmi ses étudiants un ou deux représentants de l'équipe de France de ski : on peut relever notamment les noms de Jean Vuarnet, Josette Nevière, Marie-José Dusoncher ou encore Cécile Prince.

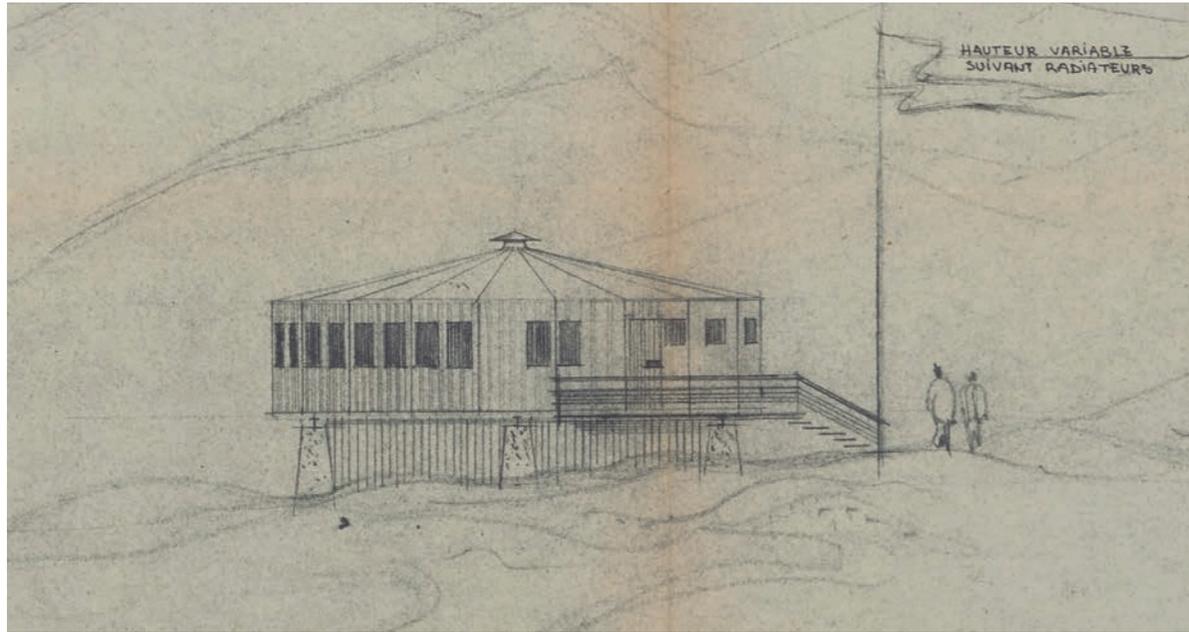


Photographie extraite d'un article de Guy Turenne paru dans le journal Ski français, octobre 1965 - 7931 W 213

Perché à 3100 mètres d'altitude, c'est le glacier de Sarenne, et plus précisément le lieu-dit « Pic Blanc », qui est retenu pour l'implantation du refuge. Ce site, directement relié par téléphérique à la station de l'Alpe d'Huez, est mis à disposition de l'Université de Grenoble par la commune du Freney d'Oisans par une convention datée du 25 mai 1964. Dans une lettre du 10 juin de la même année, le directeur de l'Enregistrement et des Domaines donne son accord à cette convention aux termes de laquelle un bail de 99 ans est consenti à l'Université, moyennant un loyer annuel d'1 franc symbolique. Au-delà de la pratique hivernale du ski, la construction d'un refuge à une telle altitude permettait aux étudiants du Grenoble Université Club de s'entraîner également en plein été.

Le projet retenu pour la construction du refuge est celui d'un chalet circulaire, plus exactement polygonal à 20 faces. Dans l'idée des architectes à l'origine du projet, Georges Claude Raisin et André Zanassi, cette conception permettait de lutter au mieux contre les intempéries, en offrant une meilleure résistance au vent, une meilleure isolation thermique en limitant la surface exposée au

froid, un déneigement du toit facilité par le glissement de la neige ainsi qu'une meilleure pénétration des rayons solaires grâce à la dizaine de fenêtres exposées au sud-est. Ce projet se devait de répondre à des normes de sécurité importantes, à savoir une résistance à une surcharge d'1 tonne au m² sur la toiture ainsi qu'une résistance à des vents pouvant atteindre 300 km/h. D'une surface de 95 m², le chalet se compose d'une grande salle à l'usage de réfectoire et de dortoir avec une capacité de 34 lits superposés, d'une cuisine, d'une réserve de vivres, de deux groupes de lavabos et d'un sas d'entrée avec râteliers à skis et établi. Afin de répondre au mieux à cette organisation polygonale ainsi que pour optimiser l'espace, le mobilier a également dû s'adapter. C'est pourquoi – originalité de ce refuge – la quarantaine de matelas du dortoir n'est pas rectangulaire mais trapézoïdale (80 cm de large au niveau de la tête et 50 cm au niveau des pieds). Cette forme de matelas, conçus par la société Dunlopillo, permettait de disposer les lits en arc de cercle sur deux étages le long de la paroi du chalet. En tout cas, le refuge ne passe pas inaperçu :



recouvert sur le toit et la façade de « bardal » (un alliage léger particulièrement résistant), il aurait presque des airs de soucoupe volante posée à flanc de montagne.

Au-delà des contraintes météorologiques, cette conception circulaire, avec un espace unique où l'on dort, où l'on mange, où l'on blague, répond à l'objectif de mettre en place un véritable esprit de groupe et de cohésion entre les étudiants lors des stages. En revanche, on imagine aisément que la vie à 40 dans un espace d'à peine plus de 90 m² ne devait laisser place qu'à très peu d'intimité...

La construction du chalet se trouve confiée à l'entreprise Vigne, spécialiste des travaux publics en haute montagne, ainsi qu'à l'entreprise Michel Chevalier. L'acheminement sur place des matériaux de construction ne pouvait se faire que d'une seule manière: par hélicoptère. Le chargement et le transport, selon un article publié dans le *Dauphiné libéré* le 28 mai 1965, dura trois jours. Sur place, les ouvriers, accompagnés d'une dizaine d'étudiants, parviennent à assembler les morceaux de cet immense jeu de construction en un peu plus de 48 heures. Dans le numéro 152 de la revue *Ski français*

paru en octobre 1965, Guy Turenne indique que la construction s'est faite en un temps record pour l'époque pour un coût également limité par rapport aux prix habituels observés pour les refuges de haute montagne.

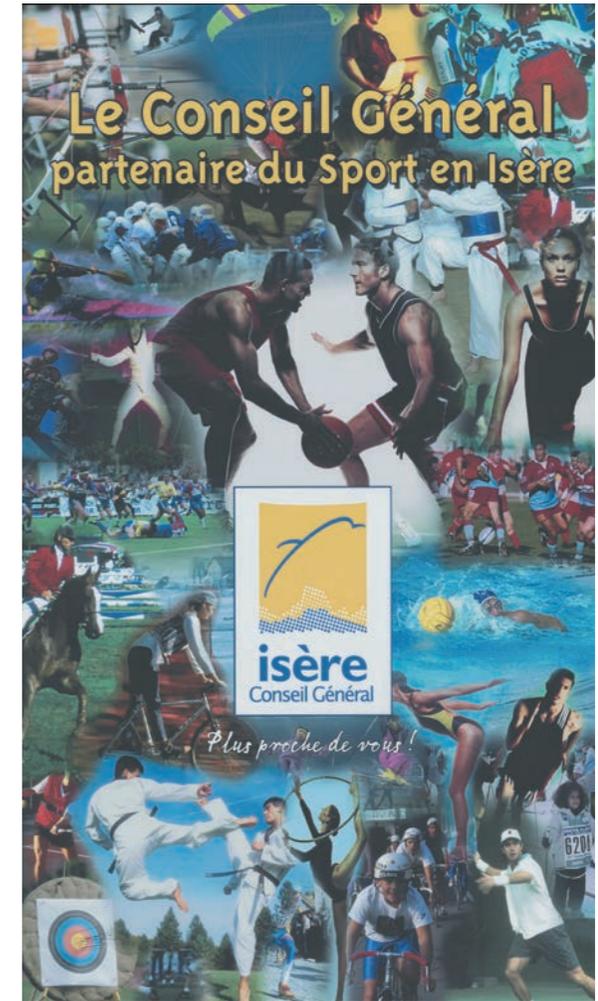
Finalement, le 30 mai 1965, les ouvriers de l'entreprise Chevalier hissent le drapeau traditionnel sur le chalet, indiquant ainsi l'achèvement de la construction devant près de 700 personnes. Quelques jours plus tard, dès le 10 juin, les premiers « Gucistes », skis sur l'épaule, arrivent dans leur nouveau refuge. D'après l'article du *Dauphiné libéré*, c'est la première fois en France qu'une université devient propriétaire d'une telle construction dont la réalisation s'est avérée nécessaire tant le ski tient une place importante dans l'activité du Grenoble Université Club (GUC). Tous ces renseignements techniques et organisationnels sur la conception et la réalisation du refuge universitaire du Pic Blanc nous sont parvenus par l'intermédiaire d'un dossier technique versé aux Archives départementales de l'Isère par le service des constructions publiques de la Direction départementales de l'équipement. Ce dossier est conservé sous la cote 7931W213. ●

L'ACTION DU DÉPARTEMENT : DU SPORT POUR LA JEUNESSE AU SPORT POUR TOUS

À partir de 1982, avec la mise en place des lois dites de « décentralisation », de nombreuses compétences sont transférées de l'État vers les Départements, leur donnant ainsi un véritable pouvoir décisionnaire. De ce fait, de nouvelles directions et de nouveaux bureaux apparaissent au sein de l'organisation départementale afin de mettre en place ces nouvelles compétences. C'est notamment le cas, dès les années 1980, de la Direction des affaires départementales dont fait partie le Bureau des affaires scolaires, sportives et culturelles qui nous intéresse ici, devenu aujourd'hui le service « jeunesse et sports » de la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS). Ce rattachement témoigne de l'importance du lien entre sport, jeunesse et éducation mais l'action du Département ne s'arrête pas là. Quelles sont les archives qui découlent de cette prérogative ?

En premier lieu, par l'intermédiaire de ce service, le Département participe au financement de la vie sportive iséroise en subventionnant les principaux acteurs. Des comités départementaux aux communes et aux associations sportives locales en passant par le sport de haut niveau, le Département accorde des subventions pour l'achat de matériel, d'équipement ou encore pour faire la promotion du sport en Isère. Par conséquent, de nombreux dossiers de subventions sont parvenus aux Archives départementales de l'Isère après application d'un échantillonnage. Ces dossiers permettent de retracer les évolutions de la vie sportive en Isère via le soutien départemental, en observant par exemple les variations des montants alloués, l'émergence ou la disparition de certains sports.

Au-delà du financement de l'activité sportive, le Département participe également à la mise en place de projets afin de promouvoir et d'animer la vie sportive iséroise: c'est notamment le cas du projet « Village



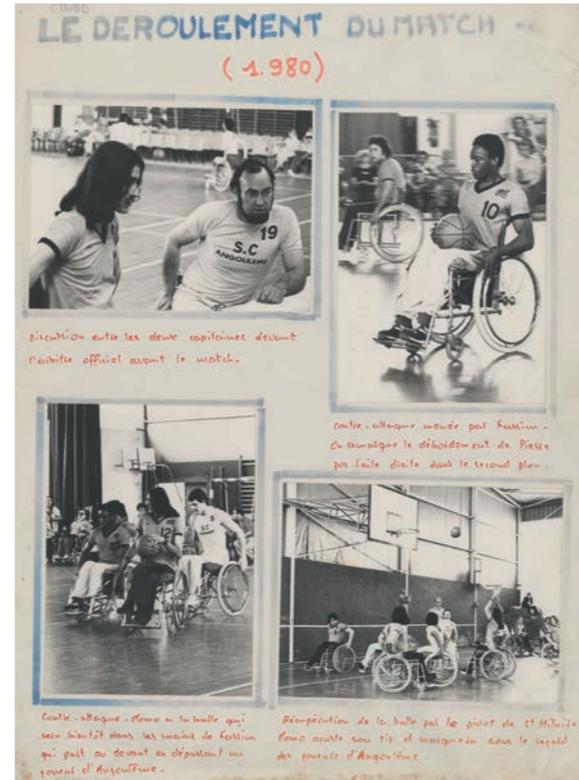
sportif de l'Isère » itinérant sur les différents territoires du département. Il voit le jour au milieu des années 2000 avec l'objectif de permettre aux adultes et aux enfants, sans distinction d'âge, de sexe ou de handicap d'essayer gratuitement dans un cadre adapté. Les archives de ce projet ont été versées en 2016 aux Archives départementales de l'Isère et permettent de retracer sa gestation et sa mise en place entre 2006 et 2011. Ces archives sont aujourd'hui cotées sous les références 8721W124 à 133.

Par ailleurs, le Département accorde notamment à partir des années 1990 des subventions pour le développement du handisport (dossiers 8015W2, 8015W8, 8020W10, 8021W18 et 8022W13) : il s'agit de soutenir des épreuves et événements comme le rallye tandem de la Croisade des handicapés, des associations comme Handicap évasion qui organise des randonnées avec des fauteuils spécifiques appelés « joëlettes », ou des projets scientifiques comme IRIS, un viseur sonore optoélectronique pour archers handicapés visuels développé conjointement par l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'association Grenoble Handisport. Le dirigeant de cette dernière, René David, pilote le projet ; il est également triple médaillé paralympique au tir à l'arc et directeur de recherche.

Enfin, parmi les archives particulièrement intéressantes versées par le service Éducation, jeunesse et sports, on retrouve de nombreux éléments liés à la candidature de la ville de Grenoble aux Jeux Olympiques d'hiver de 2018, comme des supports de communication, une étude de popularité ou encore des études prospectives sur la desserte et l'aménagement des sites destinés à l'accueil des compétitions internationales (8721W118 à 123). ●

● Match d'handi-basket au Sanatorium universitaire de Saint-Hilaire-du-Touvet (CMUDD), 1980, Fonds Alan O'Dinam - 380 J 28

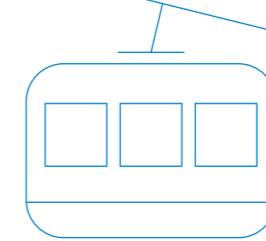
● Exercice d'escrime au Sanatorium universitaire de Saint-Hilaire-du-Touvet (CMUDD), sans date, Fonds Alan O'Dinam - 380 J 28



LE SPORT EN ARCHIVES

Dans le cadre de la Grande collecte des archives du sport, les agents des Archives départementales de l'Isère ont mis en commun leurs forces, leurs fonds et leurs connaissances pour élaborer un guide des sources relatives à ce sujet. En effet, ces sources sont abondantes mais parfois difficiles à repérer dans des fonds de diverses provenances, autant publiques que privées. Du côté des fonds privés notamment, s'il est par exemple évident que le fonds de la Société des alpinistes dauphinois (399J) détient des éléments relatifs à l'histoire de l'alpinisme, il l'est moins de savoir que l'on peut trouver deux dossiers très complets sur la construction du tremplin de Saint-Nizier dans le fonds Pierre Dalloz (89J), photographe, résistant et architecte isérois.

L'objectif de ce nouveau guide est donc de donner dans un seul et même outil structuré une clé d'accès aux différents dossiers en lien avec le sport conservés aux Archives départementales de l'Isère. Il sera accessible en format dématérialisé sur le site internet des Archives et mis à disposition des lecteurs sous forme imprimée en salle des inventaires et permet de découvrir des pépites dont voici ci-contre un avant-goût.



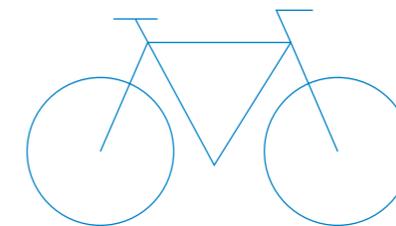
S

comme ski

Des sources presque infinies ! Notez les fonds du Club Alpin français (74Fi) et les archives du fonds Pomagalski (75Fi).

C

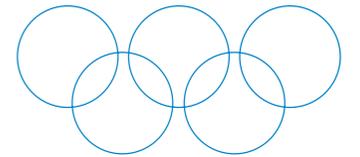
comme cyclisme



Du Rhône-Alpes Isère Tour (8721W) en passant par la collection photographique Gaude (19Fi) et le périodique *Le cyclophile de l'Isère* (PER488)...

I

guide des sources relatif aux Jeux olympiques de 1968 pour vous aider dans vos recherches.



P

comme parapente

Retrouvez les débuts de la Coupe Icare en 63Fi40 et 7924W70 !

S

comme spéléologie

Plongez dans les archives et photographies des explorateurs du gouffre Berger (413J), collectées fin 2024.

LES BRÛLEURS DE LOUPS

● Couverture du pressbook du club des sports de glace de Grenoble / Hockey sur glace, 1986-1987 - 233 J 10

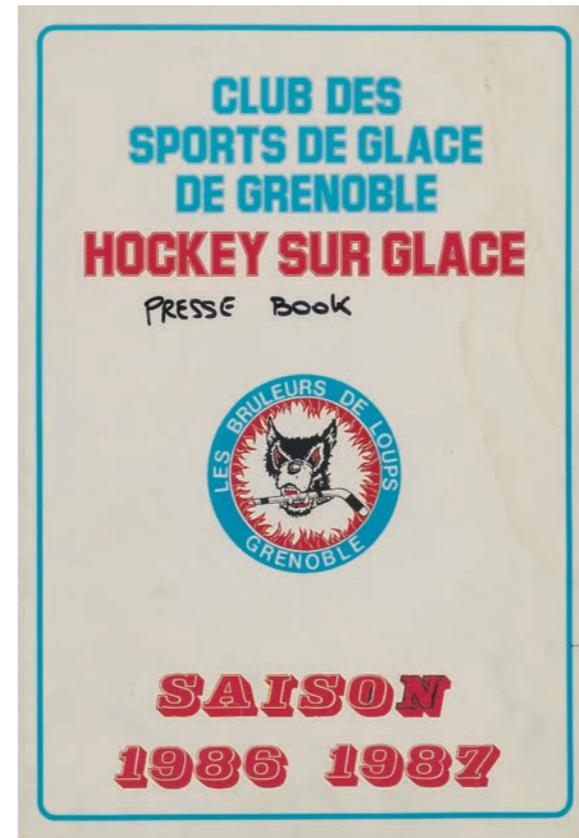
Depuis plus de soixante ans, les Brûleurs de Loups font crisser la glace de la capitale des Alpes. Mais saviez-vous que l'aventure du hockey sur glace grenoblois a débuté en région parisienne ? Héritier de l'enseigne de distribution Félix Potin et passionné de ce sport, Philippe Potin finance le club phare de l'époque, l'ACBB (Athletic Club de Boulogne-Billancourt) en s'appuyant notamment sur un joueur canadien Gaëtan Laliberté, dit Pete Laliberté. Après ses exploits franciliens, ce dernier débarque en Isère avec la mission de développer le hockey sur glace à Grenoble à travers la constitution d'une équipe élite et la création d'une école de hockey.

Ce projet s'appuie également sur la construction de la fameuse patinoire du boulevard Clemenceau. Inauguré officiellement le 23 septembre 1963, cet équipement novateur est alors la seule patinoire couverte française, excepté celle de Boulogne-Billancourt érigée quelques années auparavant. Sur une glace aux dimensions internationales, les spectateurs assistent à une démonstration de patinage et un match de hockey de prestige entre le club de Chamonix et les Suisses de Villars-sur-Ollon, faute d'équipe officielle à Grenoble.

Pete Laliberté s'appuie sur le Grenoble Hockey Club (GHC), association fondée en 1962. Initialement situé au bar de la Maison Dorée avenue Alsace-Lorraine, son siège est rapidement transféré à la nouvelle patinoire. Une école de hockey est créée à destination de la jeunesse et le GHC n'ayant pas encore d'équipe sénior, Pete Laliberté organise des matchs amicaux contre les meilleures équipes européennes. Il rassemble pour quelques soirées des joueurs de Chamonix et Villard-de-Lans sous un maillot bleu avec « Grenoble » marqué en blanc. Lors de cette première saison

de matchs amicaux, l'équipe « grenobloise » accumule sept victoires, deux nuls et une défaite, permettant d'inoculer progressivement le virus du hockey à toute une ville.

Il faut noter également le rôle majeur du journaliste du *Dauphiné libéré*, Albert Fontaine. Celui-ci se passionne très vite pour ce nouveau sport et rédige chaque semaine une chronique intitulée *Glané sur la glace* et richement illustrée.



HOCKEY SUR GLACE Hier soir à la patinoire de Grenoble dans une ambiance survoltée Les Grenoblois ont arraché la victoire aux Bâlois (9-6)

Le hockey a acquis droit de cité. Hier soir, à la patinoire de Grenoble, la sélection Grenoble-Chamonix-Villard-de-Lans a battu

La partie

- PREMIERE PERIODE**
1. - Grenoble : Bozon sur passe de Guenelon, 18e min.
 2. - Bâle : Salathé, 19e min.
- DEUXIEME PERIODE**
3. - Grenoble : Faucomprez sur passe de La Liberté, 8e min.
 4. - Grenoble : La Liberté, 12e min.
 5. - Grenoble : La Liberté, 14e min.
 6. - Bâle : Beti, 15e min.
 7. - Grenoble : La Liberté sur passe de Provost, 18e min.
- TROISIEME PERIODE**
8. - Grenoble : La Liberté sur passe de Faucomprez, 5e minute.
 9. - Grenoble : La Liberté sur passe de Bozon, 8e min.
 10. - Bâle : Schneider sur passe de Torriani, 13e min.
 11. - Grenoble : Guenelon sur passe de La Liberté, 14e minute.
 12. - Bâle : Beti, 15e min.
 13. - Bâle : Schneider sur passe de Salathé, 15e min.
 14. - Grenoble : Faucomprez sur passes de Bozon, 18e min.
 15. - Bâle : Von Aux, 19e min.
- SCORE FINAL : 9 - 6.

l'équipe suisse de Bâle devant 2.711 spectateurs enthousiastes. Après le traditionnel échange de fanions, les deux équipes engagées le combat qui devait se montrer durant le long du match acharné et loyal.

Deux buts sont marqués au cours de la première période où l'on remarque Pete La Liberté, Guenelon et Giloz. Côté suisse, Beti Eugen se met en valeur par ses slap-shots, tandis que Salathé marque le premier but suisse. Grenoble 1; Bâle 1.

Après une remarquable exhibition de Ann Margret Frei et Robert Dureville qui déclenchent les applaudissements, les deux équipes de hockey reviennent en lice. Guenelon, la Liberté harcèlent



Dix-huit minutes du deuxième tiers-temps... Malgré un plongeon désespéré du gardien suisse Jud (à terre), Pete La Liberté a marqué au mili eu d'un rideau suisse. On reconnaît, Spreng, Rutishauser, Olloz, alors que « Popaul » Provost est prêt à intervenir.

les buts adverses. Le jeu devient plus rude : Ranzoni, sollicité, intervient avec sûreté tandis que Pete, à trois reprises et Faucomprez inscrivent 4 buts de plus à leur avantage. Beti Eugen s'acharne, reprend le palet et marque.

Grenoble 5; Bâle 2. Profitant du repos des hockeyeurs, les patineurs artistiques démontrent au public enthousias-

mé que la musique classique n'est pas leur seule source d'inspiration. Ici, le rythme est roi et la jeune Suédoise y excelle.

La troisième période succès à cette exhibition, Acharné, la Liberté mène la danse, dribble, crochète, shoote et marque à 2 reprises. Un Suisse reçoit le palet qui lui fait éclater la pommette. Schneider le venge en augmentant la marque de son équipe.

Provost, Bozon, Guenelon, Faucomprez se déchangent, pressent la défense adverse et consacrent la défaite de l'équipe bâloise. Grenoble 9; Bâle 6.

En résumé, une remarquable confrontation qui a soulevé d'enthousiasme un public charmé et conquis par un sport passionnant qui appelle d'autres manifestations du même ordre.

M. C.

LES BRÛLEURS DE LOUPS

Albert Fontaine serait également à l'origine de la célèbre dénomination accolée aux hockeyeurs grenoblois, les « Brûleurs de Loups ». Née au XVII^e siècle, cette expression proviendrait des battues organisées dans le Dauphiné pour éradiquer les meutes; ce surnom est d'ailleurs adopté par le club à partir de 1992.

Lors de la saison 1964-1965, l'aventure est ainsi réellement lancée avec l'engagement du club de Grenoble dans le championnat national de 2^e division. Cette saison initiale se termine sur un changement important d'organisation, le Grenoble Hockey Club devenant une section du Club des sports de glace de Grenoble. Sur impulsion municipale, ce dernier entend regrouper toutes les disciplines des sports de glace à Grenoble. La saison 1965-1966 correspond à

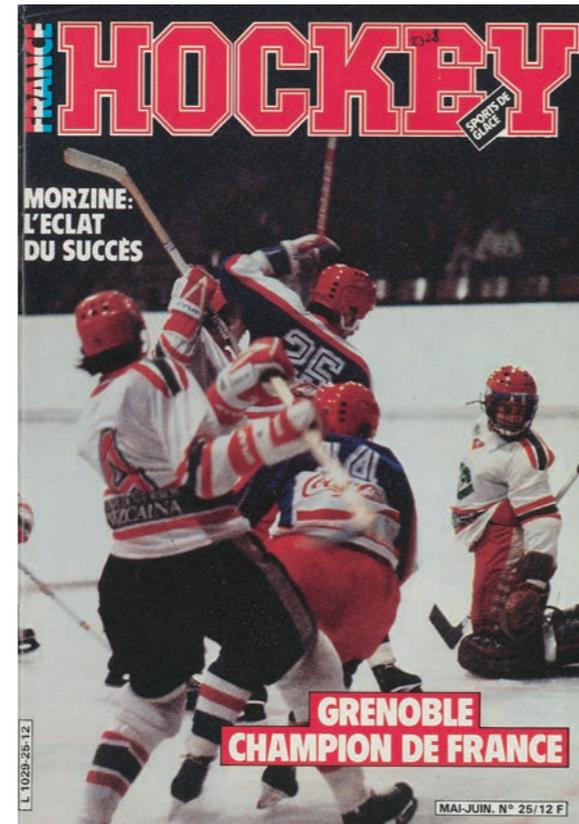
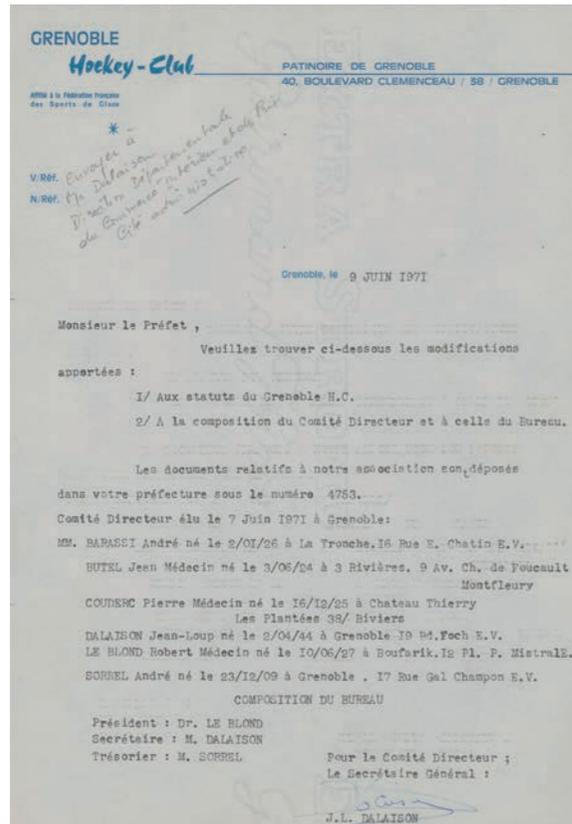
la première saison en élite (plus haut niveau national) de l'histoire du hockey grenoblois. Le palet est désormais bien lancé dans la ville aux Trois Roses.

Soixante ans plus tard, la glace grenobloise résonne toujours des bruits de lames et autres mises en échec contre le plexiglas. Malgré différentes dénominations au fil de temps et quelques déboires financiers, Grenoble demeure une place forte du hockey sur glace hexagonal avec huit titres de champions de France et six coupes de France.

À votre tour, découvrez l'histoire du hockey sur glace à Grenoble en vous plongeant dans les archives du Club des sports de glace de Grenoble et de l'équipe des Brûleurs de Loups (1963-1993) conservé aux Archives départementales de l'Isère sous la référence 233J.●

● Courrier de dépôt en préfecture de la modification des statuts du Grenoble Hockey Club, 9 juin 1971 - 6707 W 10

● Couverture du magazine France Hockey, mai-juin 1982 - PER2328/1



LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT



À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques 2024, les services d'archives publiques français dont les Archives départementales de l'Isère ont réfléchi à leur potentielle contribution à ces événements nationaux. À l'invitation du ministère de la Culture, une « Grande collecte » à l'image de celle qui avait été organisée à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale a été lancée.

L'intention de cette Grande collecte, portant cette fois sur les archives du sport, était de susciter le don d'archives de fédérations et clubs sportifs, de professionnels du sport (entraîneurs, athlètes, équipementiers) mais aussi de sportifs amateurs, supporters, photographes etc., conservées en mains privées, dormant souvent dans des tiroirs, greniers, caves ou garages, afin de compléter des fonds déjà conservés

aux Archives départementales. En effet, ces fonds majoritairement issus d'administrations publiques ne disent pas tout sur l'histoire du sport. Si certains sujets dont les Jeux olympiques d'hiver de 1968 sont très bien documentés, d'autres comme le handisport ou la pratique sportive sont peu représentés dans les archives administratives. Collecter des documents produits par des personnes privées permet d'offrir aux chercheurs de nouvelles approches de l'histoire du sport isérois.

Pour mener à bien cette collecte et faire le choix de fonds pertinents, les archives départementales de l'Isère ont décidé de privilégier la collecte de documents administratifs d'associations ou autres organismes sportifs, des tirages photographiques identifiés, des documents de communication (flyers, affiches, bulletins associatifs locaux...) ou encore des documents commémoratifs d'événements (albums photographiques, récits d'ascension, diplômes...).

Lancée en juin 2023, la grande collecte des archives du sport a donné lieu à plusieurs dons; grâce à ces derniers, le paralympisme, les guides alpinistes de l'Oisans, le ski à Laval en Belledonne ou encore la pratique de la gymnastique volontaire dans le quartier des Baladins à Grenoble sont autant de sujets pour lesquels le vivier de sources historiques s'est enrichi.

Ces premiers dons seront, on l'espère, rejoints par beaucoup d'autres: il faut savoir que le temps de la collecte est un temps long!●

● Détail de l'affiche de la Grande collecte des archives du sport organisée par les Archives départementales de l'Isère, 2023 - 64 Fi 1135

LES 70 ANS DU COLLET D'ALLEVARD

● L'été en Allevard – La matin au Grand-Collet (1924 m), carte postale – 9 Fi 201

Situé dans la chaîne de Belledonne, le duo du Grand Charnier et du Petit Charnier surplombe de ses sommets majestueux l'extrémité nord-ouest du massif. Cette ligne d'horizon se poursuit par les crêtes des Plagnes, le col de l'Occiput et le Grand Collet, formant un balcon naturel au-dessus de la ville d'Allevard et de la vallée du Grésivaudan. Au cours du XX^e siècle, cette vaste zone de forêt et de pâturages connaît un bouleversement, symbole d'une nouvelle phase du développement allevarدين après le temps des forges puis du thermalisme.

Dès les années 1920, un groupe de jeunes gens passionnés de montagne s'agrège autour de la figure d'Antoine Cros, employé coiffeur du salon situé place de l'Église à Allevard. Ayant acheté un stock de skis, il initie la jeunesse locale aux plaisirs de la glisse avec des sorties dominicales dans les prés du Bugnon, situés au-dessus du hameau de Montouvard. Cette dynamique se formalise avec la création du Ski-Club Allevardin le 18 mars 1923. Grâce aux cotisations des membres actifs, honoraires ou collaborateurs, l'association achète à l'armée un lot de skis norvégiens désaffectés.

À la fin des années 30, l'ensemble des acteurs locaux semble s'accorder pour créer un nouvel élan à Allevard, afin d'équilibrer notamment la saison thermique d'été. Pour permettre le débardage et l'approche de l'alpage de la montagne du Collet, l'idée d'un accès facilité reliant Allevard et Maltrait est évoquée. Dès 1939, le Conseil municipal met à l'étude « une route permettant à la fois de desservir la majeure partie de la forêt communale et de rendre accessibles les vastes champs de ski du Collet,



présentant ainsi « un intérêt forestier et touristique de premier ordre ». Ralenti durant le conflit mondial, l'étude est relancée en 1944 jusqu'à aboutir à l'adjudication d'un premier tronçon le 23 août 1950. La réception définitive du chantier de cette route de près de 10km se déroule en avril 1954. Elle est intégrée au réseau départemental dès 1957 (8923W128). Route forestière à l'origine, sa vocation touristique devient rapidement prépondérante.

Le Ski-Club allevarدين (4334W16, dossier 669) voit rapidement s'élargir ses possibilités par l'ouverture aux espaces d'estives recouverts de neige dès l'apparition des premiers flocons. Le 5 septembre 1951, la Société anonyme pour l'aménagement du massif d'Allevard est ainsi créée pour acheter un fil-neige itinérant et l'installer un peu partout au gré de l'enneigement du massif. Cet équipement se fixe ensuite de façon pérenne au débouché de la nouvelle route, pour constituer l'embryon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
Arrondissement de GRENOBLE CANTON D'ALLEVARD

COMMUNE D'ALLEVARD

Le Maire de la Commune d'ALLEVARD donne avis qu'il sera procédé le 23 AOÛT 1950, à 10 heures du matin, en la Salle de la Mairie, à l'ADJUDICATION sous plis cachetés des travaux ci-après désignés :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MISE A PRIX	CAUTIONNEMENT
Construction d'un tronçon de la route forestière dite du Collet, sur 4.107 m. l.		
Terrassements	17.574.685 fr.	500.000 fr.
Chaussée	6.661.515	
Ouvrages d'art	8.195.175	
Mise à prix :	32.431.375	
Somme à valoir	1.780.000	

M. M. les Entrepreneurs ayant l'intention de soumissionner devront adresser à M. le Maire d'Allevard : cinq jours avant celui de l'adjudication : 1° - leurs certificats de capacité visés par des hommes de l'art, et datant de moins d'un an. 2° - la liste complète de leur matériel de Génie Civil disponible (pelles mécaniques, bulldozers, compresseurs, camions, etc...).

Les soumissionnaires, établis sur papier timbré, devront être munis conformément au modèle suivant : « Je soussigné, (nom, prénom, ou raison sociale), à... adresse complète, après étude complète des pièces du projet de la route forestière du Collet, dont le montant s'élève à trente deux millions quatre cent trente et un mille trois cent cinquante quinze francs (en toutes lettres), m'engage à exécuter les travaux moyennant un rabais de... sur les devis estimés par l'Etat. Je déclare avoir une connaissance suffisante tant du devis particulier que des cahiers des charges générales des Administrations des Eaux et Forêts et des Ponts et Chaussées ».

A...
M...
Bon pour soumission
Signature

(La signature devra être précédée des mots : « Bon pour soumission » écrits de la main du soumissionnaire)

Les soumissionnaires seront traités dans une première enveloppe cachetée portant extérieurement le mot « Soumission » et le mot de soumissionnaire. Cette seconde enveloppe sera placée dans une seconde enveloppe, et le tout sera adressé sous pli recommandé, à M. le Maire d'Allevard, avant le 22 Août 1950, à 18 heures, sous peine de forclusion.

Le cautionnement de 500.000 fr. sera versé à la caisse de M. le Receveur Municipal à Allevard dans les huit jours qui suivent l'approbation du marché (caution bancaire admise).

Les pièces du projet seront consultés en Mairie d'Allevard tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h., sauf jours fériés et l'après-midi du samedi, et aux bureaux de l'Inspection des Eaux et Forêts de Grenoble-Nord, 9, Quai Créqui, à Grenoble, aux mêmes jours et heures.

A ALLEVARD, le 26 Juillet 1950
Le Maire,
DUMAS.

A GRENOBLE, le 26 Juillet 1950
L'Inspecteur des Eaux et Forêts,
LAVAUDEN

Imp. Pop. Grenobloise, FANUS Press, 10, Rue Lesdiguières.

d'une station de ski. Afin de donner une impulsion communale à cette nouvelle activité touristique hivernale, la construction d'un chalet refuge au lieudit Maltrait est prévue afin d'accueillir les touristes dès l'hiver suivant. Un télésiège à pince automatique est installé au cours de l'été 1955.

Malgré l'incendie du chalet le 26 avril 1959 et son remplacement par un chalet démontable en octobre 1959, l'aventure de la station de ski du Collet d'Allevard est désormais bien lancée. Grâce à une augmentation de capital en 1960, un deuxième télésiège (Fontaineterre) est installé, suivi par un troisième (Belatrait) en 1964. Cette installation marque un tournant dans la croissance

de la station, prenant réellement son essor avec la concession de l'exploitation du télésiège communal à la Société anonyme pour l'aménagement du massif d'Allevard SAPAMA, effectuée cette même année.

Tracée en 1965, le prolongement de la route vers le Super Collet et l'altitude 1639 coïncide avec les créations du télésiège du Grand Collet (1965) puis du télésiège de Pré-Rond (1969), offrant des perspectives de glisse sur de nouveaux versants. Une gestion de la station à deux structures se met alors en place. Créé en 1969, le Syndicat intercommunal pour la gestion du Collet d'Allevard se substitue aux communes d'Allevard et de La Chapelle-du-Bard pour contrôler le développement et l'aménagement du domaine skiable du Collet d'Allevard. Il se charge de la réalisation et du fonctionnement des services publics (déneigement des parkings et des voies d'accès notamment). Par convention unique du 29 septembre 1972, le Syndicat intercommunal confie ensuite à la SAPAMA la gestion, la construction et l'exploitation des remontées mécaniques ainsi que l'aménagement des pistes de ski pour une durée de 30 ans.

Condition nécessaire mais pas suffisante pour l'émergence d'un tourisme hivernal, l'extension régulière du domaine skiable (Gentianes, Tufs, Marmottes, Lac...) se double de construction de bâtiments. En octobre 1962, un permis de lotir est délivré et un cahier des charges de l'équipement de la cote 1450 au lieudit Maltrait est validé en 1963. L'espace est divisé en trois zones de prescriptions afin de créer un ensemble architectural adapté au site comme au climat.



● Affiche de la commune d'Allevard pour l'adjudication de la construction d'un tronçon de la route forestière dite du Collet, 1950 – 8923 W 128

● Le Collet (1450 m). Télésiège de Fontaineterre, au fond, le massif de Chartreuse, carte postale, 9 Fi 7969

La zone verte doit accueillir les colonies de vacances, centres d'accueil des enfants et autres classes de neige. La zone orange rassemble les chalets, maisons familiales et hôtels de moyenne importance. Les hôtels et le centre commercial s'intègrent enfin dans la zone rose. À partir d'avril 1963, des parcelles sont notamment vendues au Paris Université Club, à l'Union française des œuvres de vacances laïques (UFOVAL) de l'Isère, à la ville de Montreuil ou à l'Association des pupilles de l'école publique de la Mayenne. L'hôtel Bel-Attrait sort de terres en 1964, suivi de près par l'hôtel Plein-Ciel en 1965. Différents projets se succèdent et l'aménagement immobilier s'effectue au coup par coup, au gré des différents promoteurs et constructeurs.

Les Jeux olympiques de Grenoble en 1968 sont une véritable aubaine pour la station du Collet. De nouvelles structures hôtelières viennent compléter l'offre existante comme la résidence Chamois d'Or et celle des Arolles. Les aménagements immobiliers et en remontées mécaniques continuent jusqu'à la fin des années 80, avant de se ralentir faute de place.

À l'aube de son 70^e anniversaire, le domaine skiable a atteint sa maturité. Articulé autour de trois secteurs géographiques bien déterminés (croupe de Malatrait, vallon du Super Collet et versant nord de la cime de Tournetalon Pré-Rond), le Collet propose ainsi 11 remontées mécaniques et 27 pistes sur près de 35 kilomètres de glisse. ●

● Le Collet (1450 m),
carte postale –
9 FI 7968



NOUVELLEMENT EN SERVICE

L'INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ DES ALPINISTES DAUPHINOIS

Le 23 janvier 2024, la Société des alpinistes dauphinois (SAD) a fait le don d'un mètre linéaire de ses archives aux Archives départementales de l'Isère. Toujours en activité, elle a été fondée le 18 février 1892 sous le nom de Société des jeunes alpinistes grenoblois avant de prendre son nom actuel le 29 décembre de la même année. On trouve dans ce fonds quelques noms illustres comme Paul Mistral, qui n'est pas encore député-maire de Grenoble et surtout Hippolyte Müller, ethnographe et futur fondateur du Musée dauphinois, qui anime alors de multiples conférences pour la Société.

Couvrant la période 1892-1992, ces archives permettent d'éclairer les débuts de l'alpinisme et les différentes activités propres à une association montagnarde de l'époque: organisation de courses et concours, publications (notamment la *Revue des Alpes dauphinoises*, cotée PER1006), participation au Comité de secours en montagne, formations, gestion d'un refuge... Sans oublier les débats de l'époque liés à l'émergence de cette pratique comme les ascensions sans guide (PER1748/2) ou la place des femmes. À ce sujet, le plus éclairant est le compte-rendu de l'assemblée générale du 1^{er} septembre 1898 encadrant leur entrée dans la SAD: « Par dames il est décidé de ne recevoir que les femmes et filles des sociétaires, leurs droits seraient les plus limités » (399J2).

Le 27 mars 1922 il est envisagé de ne plus les accueillir et, quelques mois plus tard, elles sont autorisées à participer au banquet (399J3). En 1940, l'entrée des femmes de mobilisés est autorisée. Enfin, l'assemblée générale du 25 novembre 1954 concède que les femmes « aiment assez accompagner les messieurs, ce qui donne à nos sorties un charme certain ». (399J5). On trouvera également un récit de l'entrée en guerre en 1914 et de la situation de la société après l'Armistice (399J3). Le tout est illustré de cartes, topos d'itinéraires, albums photographiques d'excursions et de panoramas.

Les récits des aventures sont à lire dans les périodiques. Un des plus vivants est celui du bivouac improvisé en Oisans, vécu et raconté par Henri Ferrand. Nous sommes en août 1892, il part de La Bérarde avec six alpinistes pour aller inaugurer le refuge de l'Alpe de Villar d'Arène en passant par le col du Clot des Cavales. L'un des membres est malade et l'ascension prend bien plus de temps que prévu. Le col est franchi à 18h puis la nuit tombe: « Ce bivouac va-t-il ressembler au radeau de la Méduse? Des provisions il ne reste qu'un peu de pain. Le prévoyant Albert retrouve au fond de son sac une vieille boîte de foie gras qui depuis trois ans attendait l'occasion d'être ouverte, j'ai encore un peu de chocolat et un petit flacon d'eau de vie, et c'est tout. Pour sept hommes qui s'agitaient depuis 5 heures du matin c'était

bien maigre chère. Enfin, nous partageons ces bribes, puis empilés les uns sur les autres pour nous tenir chaud, nous attendons le jour. (...) La journée va recommencer par une remontée, et non des plus commodes. À 4 heures du matin, au haut du bourrelet de moraines qui entourait notre campement, nous retrouvons la trace des amis qui nous ont précédés et dans le jour grandissant nous trottinons vers le chalet. (...) Il nous fallut trois heures pour atteindre le chalet où nous retrouvâmes nos camarades très inquiets sur notre sort. (...) Nous nous couchâmes et nous dormîmes d'une traite jusqu'à midi. Le plantureux dîner de l'inauguration du refuge acheva de nous remettre

de nos fatigues et dans l'après-midi nous descendions à La Grave d'un pas alerte et sûr. (...) Dernière et vraie morale: même pour un col facile, ne vous mettez en route dans la haute montagne qu'avec des compagnons dont vous connaissez bien les capacités, et s'il arrive qu'un membre de la caravane prend le mal des montagnes, n'hésitez pas, sacrifiez-le d'une main ferme au bonheur de tous: ce sera le seul moyen d'éviter *une mauvaise nuit à l'hôtel de la belle Étoile*.

L'inventaire de ce fonds nouvellement classé (399J) est disponible en salle des inventaires et sur le site internet des Archives départementales. ●



● Chalet inconnu,
photographie - 399 J 17

● Pic Gaspard
et arrêtes de
la Meije depuis
le col du Lautaret,
photographie -
399 J 17





LA TROUVAILLE DE L'ARCHIVISTE

Au détour d'un album photo versé par le service communication de la Direction des relations extérieures du Conseil départemental (8700W128), nous avons découvert une photo portant la mention « Le Galet d'or, course de solex à Grenoble ».

Intrigués par cette indication, nous tentons d'en découvrir davantage. C'est alors qu'à la lecture d'un numéro du *Dauphiné libéré* en date du 28 avril 1980 (PER2304/348) nous tombons nez à nez avec un article intitulé « Le Galet d'or 1980... réélu au... premier tour! » particulièrement riche en informations pour notre enquête. Nous y apprenons que cette édition de 1980 est en fait la quatrième du nom et qu'elle trouve naissance dans l'imagination d'un groupe d'étudiants ingénieurs de l'Institut national polytechnique de Grenoble (le fonds de cette école est par ailleurs conservé aux Archives départementales de l'Isère, coté 8116W). Les modalités de cette course y sont détaillées: 120 tours d'un circuit de 1,8 km de long sillonnant à travers les routes du campus de l'Université Pierre Mendès-France. Pour cette édition du week-end des 26 et 27 avril 1980, 80 équipages se sont élancés de la ligne de départ mais seulement 2 équipages féminins, les numéros 13 et 14, l'un d'eux réussissant tout de même à se placer à la 20^e place sur la ligne d'arrivée.

Enfin, notre enquête nous conduit dans les dossiers de déclarations d'associations en Préfecture parmi lesquels nous trouvons celui d'une association déclarée le 20 octobre 1992 (9064W228), dénommée « Le Galet d'or » et dont l'objet est simple: « l'organisation d'une course de solex ». Pour aller plus loin, l'Institut national de l'audiovisuel conserve également un reportage réalisé par France 3 Régions en date du 3 mai 1976 consacré à la première édition du Galet d'or². ●

2. Ce reportage est conservé par l'INA sous la référence LXC01023065, il est également consultable en ligne à l'adresse: <https://mediaclic.ina.fr/fr/lxc01023065-course-de-solex-la-course-du-galet-d-or-a-saint-martin-d-heres.html>.

LE GALET D'OR



📍 [à gauche] Le Galet d'Or, course de solex à Grenoble, Conseil général de l'Isère, 1991, photographie - 8700 W 128

📄 Article du *Dauphiné libéré*, 28 avril 1980 - PER 2304/348

📷 Le Galet d'Or, course de solex à Grenoble, Conseil général de l'Isère, 1991, photographie - 8700 W 128



RETOUR(S) AU BERCAIL

Il arrive de temps à autre que des usagers, plus ou moins familiers des Archives départementales, bien informés ou dotés d'un solide bon sens en faveur de l'intérêt général, nous apportent des documents ayant manifestement le statut d'archives publiques – il s'agit généralement d'archives communales. Voici les trois entrées les plus remarquables de l'année 2024, qui viennent compléter les dépôts communaux de Chantelouve (4E441), Vizille (4E677) et Saint-Maurice-l'Exil (4E300) aux Archives départementales.

Les archives désormais cotées 4E441/1 et 3 proviennent de la remise faite par un particulier en octobre 2024, qui les avaient trouvées dans une maison familiale à Chantelouve. Elles étaient totalement inconnues, et jamais vues lors des inspections des archives communales en mairie menées depuis le milieu du XIX^e siècle par les Archives départementales de l'Isère. Ce sont des registres fondamentaux pour la connaissance de Chantelouve et de l'histoire de ses citoyens : l'un est un parcellaire (ancêtre du cadastre) datant de 1651-1781, l'autre est un registre de délibérations communales de la période 1840-1861.

Le dépôt des archives de Vizille a été complété par deux entrées successives fin 2023 et à l'été 2024. Il faut savoir que les archives communales vizilloises ont connu une histoire chaotique qui s'est traduite par la perte de nombreux documents d'Ancien Régime et du XIX^e siècle. Au fil des décennies, de moins en moins d'archives sont présentes en mairie ; en témoignent les rapports d'inspection tenus par les Archives départementales au fil du temps. Une remise de liasses d'archives communales, mesurant 0,15 mètre

linéaire a été effectuée par un particulier en fin d'année 2023 ; elle comprend des documents de l'époque révolutionnaire et début XIX^e siècle jusqu'à 1930, traitant les thèmes parmi les plus intéressants pour les historiens (église an X-1840, presbytère 1817-1825, fabrique et vie de la paroisse an XI-1906, nomination des instituteurs 1820-1930), qui tous avaient été sortis de la mairie après un premier classement. À l'été 2024, les Archives départementales ont été informées du fait que le registre de délibérations 1790-an VIII et un petit cahier de copie de reconnaissances de rentes pour le seigneur en 1664, « passé » en mains privées (il avait été vu pour la dernière fois en mairie de Vizille lors de l'inspection de 1957), avaient été remis au musée de la Révolution à Vizille. Il a pu retrouver sa place parmi les archives communales de Vizille déposées aux Archives départementales. Les documents sont à présents cotés 4E677/398 à 401.

Enfin, les registres paroissiaux de la paroisse de Saint-Maurice 1659-1792 (4E300/3) et ceux de la paroisse de Saint-Barthélemy de Civray 1700-1792 (4E300/4) et le registre des mariages 1793-1806 (4E300/5) ont été remis par un particulier par l'intermédiaire d'une association patrimoniale en juin 2024. Ces registres avaient disparu de la mairie de Saint-Maurice-l'Exil, « empruntés » par un « amateur d'histoire », et leur trace avait été perdue entre 1955 et 1999. Ces registres, cotés 4E300/3 à 5, seront prochainement numérisés.

Remercions les personnes qui ont contribué à ces retours d'archives communales dans les fonds publics afin qu'ils soient conservés au mieux et rendus accessibles au grand public, comme la loi le dispose. ●

Directeur de la publication: Hélène Viallet
Responsable de la publication: Élise Wojszzyk
Coordination: Mylène Neyret
Crédits photographiques: Cédric Jean
Conception graphique: Perluette&BeauFixe
Impression: Press'Vercors
Merci aux agents des Archives qui ont contribué à ce numéro:
Benjamin Gentil, Ismaël Kaincz, Hugo Montoya, Jean-Sylvain Rey, Vincent Rousseau, Clara Vinourd

Lettre d'information

Pour connaître les rendez-vous et actualités des Archives, abonnez-vous à la lettre d'information sur la page « infos pratiques » de notre site internet: archives.isere.fr

Chroniques d'Archives

Pour recevoir gratuitement *Chroniques d'Archives*, adressez-nous votre demande par mail à archives-departementales@isere.fr ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE
12, rue Georges Perec
38400 Saint-Martin-d'Hères
archives.isere.fr